CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E137289** **VALABLE JUSQU'AU** **16/03/2027**

ÉDITÉ LE 09/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/12/2011

Raison sociale : VIGIER TRAVAUX SPECIAUX

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 08/01/2026

Capital : 10 000

16 RUE EDMOND MICHELET
CS 9201
24800 THIVIERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERIGUEUX 2011B00517

Siret : 538 645 862 00011

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 6110180

Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA J88793X1254000

Assurance Responsabilité Civile :
SMA SA J88793X1254000

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 05 53 55 35 26 **Fax :**

Portable : 06 35 81 46 55

Responsabilité légale :
GROUPE VIGIER (953 566 668) / NUREL JULIEN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE / SAERENS GRÉGORY PRÉSIDENT

Site Internet : www.groupevigier.com

E-mail : vtc@vigier-construction.com

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 209 463 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3373	Imperméabilisation et étanchéité de réservoirs, cuves et bassins de piscines (Technicité supérieure)	8	17/03/2025
3422	Imperméabilité des façades (Technicité confirmée)	8	03/02/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/02/2026 10:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.